

INTERVENTION RÉMY ROBINET DUFFO,
Président d'Honneur et Président du Conseil de
Surveillance
du Groupe HENNER.



Merci, chère Présidente, pour vos paroles de bienvenue, et merci de me permettre de dire quelques mots en ce début de soirée.

C'est pour moi un grand plaisir de participer à ce premier anniversaire de la Fédération Femmes Administrateurs. Que de chemin parcouru depuis le 3 juillet 2012 où cinq associations représentant

les Experts-Comptables, les avocates, les juristes, la fonction publique et les huissiers de justice ont décidé de s'unir pour fonder cette fédération ! Son objet est d'assurer, conformément aux principes arrêtés par la loi, la mise à niveau de la représentation des femmes au sein des Conseils d'Administration et de surveillance.

Grâce à votre inlassable ténacité, ce qui pouvait n'être qu'un vœu pieux ou un objectif sans cesse reporté devient chaque jour davantage une réalité.

Pour ma part, comme homme, comme responsable professionnel (au MEDEF Paris ou au niveau européen), comme chef d'entreprise, je ressens profondément la nécessité de mettre définitivement l'égalité entre les femmes et les hommes au cœur de notre société comme au cœur de nos entreprises. C'est pourquoi c'est bien volontiers que j'ai souhaité associer à votre projet le Groupe que j'ai fondé et dont mon fils Charles est aujourd'hui le Président Directeur Général.

En effet, cet objectif de mise à niveau de la représentation des femmes dans les organes de direction doit permettre de rééquilibrer les pouvoirs, de faire appel à ce vivier de femmes qui ont les compétences nécessaires pour exercer les fonctions d'Administrateurs et, partant, d'ouvrir la voie à une meilleure gouvernance. En assurant la promotion des femmes dans les organes de direction de l'entreprise, on ne fait pas seulement œuvre d'équité mais aussi d'efficacité.

Mais cet objectif fixé par la loi est encore difficile à atteindre ; c'est pourquoi il est bon de mesurer régulièrement les résultats de nos efforts. J'en veux pour preuve ma propre entreprise. Henner dont je suis fier de rappeler qu'il est leader en France dans le domaine de la protection sociale et de la santé, a fait certes des efforts au cours des dernières années mais nous avons encore du chemin à faire puisque sur 1178 collaborateurs dont 78 % de femmes, celles-ci ne représentent que 20 % du personnel d'encadrement. Cependant – et je tiens à le souligner – j'ai tenu à ce que le Conseil de Surveillance que je préside depuis un an respecte le quota de 40 % puisqu'il comprend deux femmes pour trois hommes.

Bien entendu, nous ne serons satisfaits que lorsque ce quota sera respecté également au niveau de l'encadrement. Nous sommes, je le pense, sur la bonne voie et, lors des prochaines anniversaires de votre Fédération, j'ai bon espoir de vous montrer que nos efforts seront couronnés de succès.